

Messieurs les Curés sont respectueusement priés d'adresser au R. P. Félicien Sainte-Anne de Ristgouche, P. Q., toute communication se rapportant à ce sujet. Les Tertiaires de Rimouski et d'ailleurs, ainsi que les amis de saint François et de saint Antoine de Padoue pourront aussi demander tous les renseignements dont ils croiront avoir besoin.

Extrait d'une lettre de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque au Supérieur des Révérends Pères de Ristgouche en date du 1^{er} février 1900 : « J'apprends avec plaisir que Monsieur le Directeur du *Messenger de Sainte-Anne* est disposé à y insérer chaque mois un chapitre dont vos Pères fourniraient les principaux éléments, sur le Tiers-Ordre de saint François. C'est assez vous dire, Mon Révérend Père, que j'approuve de grand cœur votre projet, et que je bénis du fond de mon âme les bons résultats que sa mise à exécution est sans doute destinée à produire. Ayant été moi-même admis dans ce Tiers-Ordre le 31 mai 1877, à Rome, par le Révérendissime Père Général des Franciscains, de l'Eglise de l'Ara-Cœli, mon plus vif désir est de le voir fleurir dans mon diocèse. »

LES DEMANDES DU SACRÉ-CŒUR A LA FRANCE

(Suite)

VI

L'ÉGLISE DU VŒU NATIONAL.

C'EST à deux fervents catholiques parisiens, MM. Legentil et Rohault de Fleury, que revient l'honneur de l'initiative du recours au Sacré-Cœur dans cette crise effroyable, une des plus tristes qu'ait traversées la France.

L'appel qu'ils firent entendre de Poitiers eut un écho profond et prolongé dans la France catholique, et surtout, à n'en pas douter, dans le Cœur de Jésus. Quand la guerre étrangère et la guerre civile eurent cessé, le nouvel archevêque de Paris, Mgr Guibert, comprenant la généreuse et féconde pensée de MM. Legentil et Rohault de Fleury, fit avec eux et d'autres grands